

Des laboratoires à taille humaine aux laboratoires usines !

Les restructurations en cours à l'AP-HP touchent tous les hôpitaux, les services et particulièrement les laboratoires. Depuis près de 10 ans, l'AP-HP n'a de cesse de restructurer les laboratoires, regroupement des activités, externalisation de certains examens. L'ancienne directrice générale disait « que l'AP-HP avait plus de laboratoires que l'Allemagne réunifiée ! » le but était d'optimiser la robotisation de nos laboratoires en allongeant les plages d'ouverture sans création d'emplois.

La politique de l'AP-HP, en créant une douzaine de Groupes Hospitaliers (GH), est de démanteler les laboratoires des hôpitaux pour en créer un par GH. De même, elle compte supprimer définitivement les laboratoires des hôpitaux de gériatrie. (P. Doumer, E. Roux, G. Clemenceau, H. Dieu ...). L'objectif de la Direction générale est double : créer des supra laboratoires hautement robotisés, spécialisés et de réduire au maximum l'effectif des professionnels pour tenir son plan de réduction de 4000 emplois (dont environ 400 agents de laboratoire) toutes catégories confondues sur l'ensemble des établissements en 3 ans.

Même si nous refusons l'immobilisme et pensons que l'AP-HP doit en permanence s'adapter pour répondre aux besoins de santé publique de la population, nous refusons que les laboratoires soient sacrifiés à l'autel des restrictions budgétaires. Les techniciens de laboratoires comme les autres personnels sont des acteurs de santé au service des patients.

Nous refusons que les laboratoires hospitaliers, hautement spécialisés deviennent des centres robotisés au milieu desquels les techniciens seraient réduits à aligner les tubes et récupérer les résultats. Enfin nous refusons que les

techniciens soient seulement des "presse- bouton" et troquent leur pipette pour le tournevis !

La reconnaissance professionnelle des médico-techniques : Un reclassement chèrement "mal payé"

Les techniciens de laboratoire sont les « petits dindons de la farce » exclus du processus LMD. Raison invoquée, les diplômes ne correspondent pas au niveau licence professionnelle. L'ordonnance de février 2010 reconnaît notre profession, comme une profession paramédicale à par entière, notre diplôme est inscrit désormais au code la santé publique au même titre que celui manipulateurs en électroradiologie. Pourtant les techniciens de laboratoire n'auraient pas accès au reclassement en catégorie A et donc à la revalorisation salariale.

Les techniciens de laboratoires, comme les préparateurs en pharmacie, seront reclassés dans la nouvelle grille B NES (B du Nouvel Espace Statutaire) à compter de juin 2011 et cela pour quelques malheureux euros.

AG des personnels de laboratoire le 22 juin

2010 de 14h00 à

16h00 à :

**Faculté de Cochin 1^{er}
étage droit salle 1505**

**Métro Port
Royal**